

Coucou les loulous !
Et si vous faisiez comme nous ?
Vous promener tout en vous amusant !



FLASHEZ-MOI



Cette page s'affiche sur votre Smartphone ?

Il vous suffit alors de cliquer sur le logo de l'itinéraire de votre choix, d'attendre quelques instants qu'apparaisse le message :

"Tu peux jouer maintenant hors ligne !" ...avant de vous rendre devant l'école de la commune de départ (nom sur la carte) et de lancer le jeu.



Cette page s'ouvre sur votre Ordinateur ?

Il vous suffit alors de flasher le QRCode de l'itinéraire de votre choix avec votre smartphone, d'attendre quelques instants qu'apparaisse le message : "Tu peux jouer maintenant hors ligne !" ...avant de vous rendre devant l'école de la commune de départ (nom sur la carte) et de lancer le jeu.



MERRY-LA-VENTURE

MERRY-LA-VALLÉE

PR®

'Un chemin, une école®'
année scolaire 2023-2024

3 H 00

9 km

Un chemin créé par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Merry-la-Vallée pour faire découvrir le patrimoine de leur village et de ses environs...

PARKING

- Parking de l'église
89110 MERRY-LA-VALLÉE
- N 47.79983 °, E 3.332364 °



Code de balisage PR® fuchsia
FFRandonnée

- Bonne direction
- ⊥ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'église
- Lavois



Comité

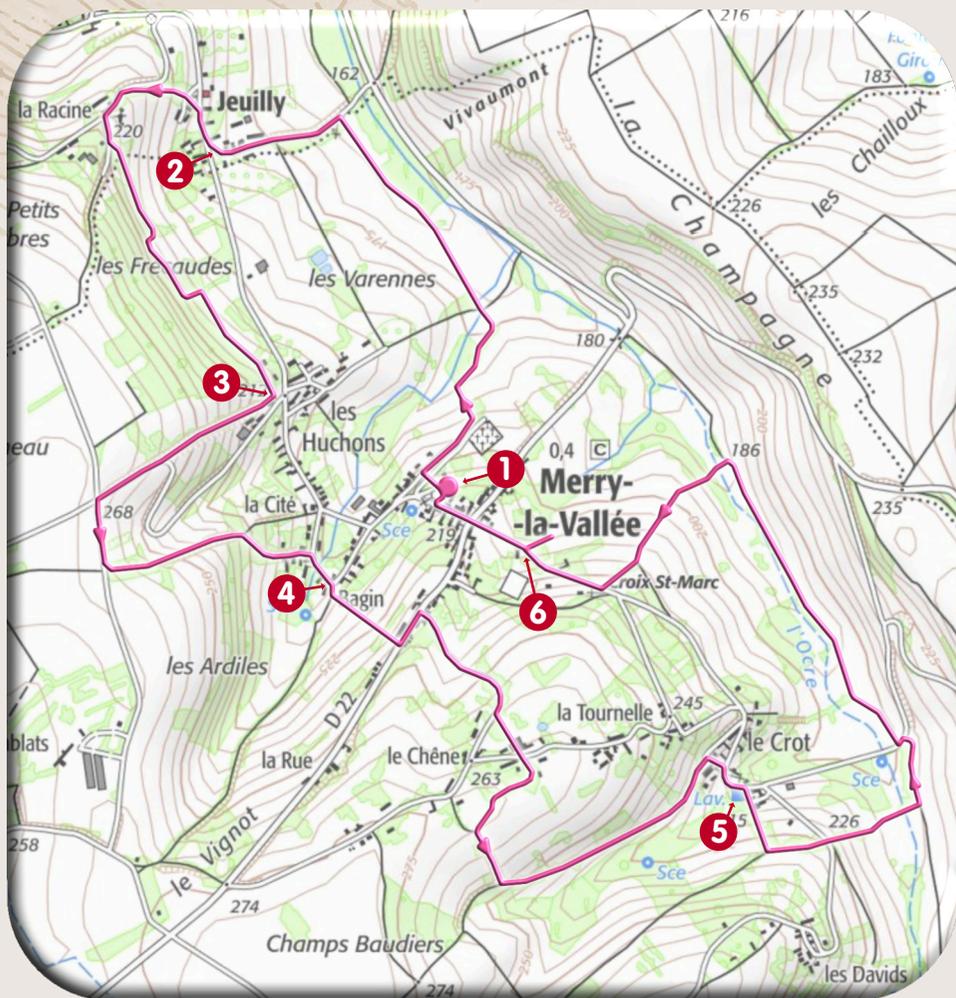
- CDRP 89 : Maison des sports,
10 Avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
BP 11
89010 AUXERRE CEDEX
03 45 02 75 91
yonne@ffrandonnee.fr.



Mairie de Merry-la-Vallée

RFNce19 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2020. CDRP89

PR[®] MERRY-LA-VENTURE...



- 1 En sortant de l'école, se diriger vers les arbres, à droite, pour rejoindre l'allée du cimetière, puis descendre légèrement à gauche l'escalier en rondins de bois qui mène au chemin des vignes en contrebas. Descendre sur la droite. Tout en bas, à l'intersection des quatre chemins, passer sur un ruisseau et continuer tout droit. À la rue des Vernes (route goudronnée), remonter à gauche jusqu'à l'abreuvoir...
- 2 Le longer puis prendre la route à droite en direction de la mairie, grimper le chemin à gauche à 50 m. Traverser le chemin de la Fontaine (voie goudronnée), et rejoindre au bout la route qui monte à la Racine (hameau). L'emprunter à gauche sur 50m. Face à la tour (colombier), prendre la rue qui se dirige vers la forêt et à la première intersection, le chemin herbeux de gauche qui descend.
- 3 Dès la première maison, grimper aussitôt à droite le chemin encaissé. Il rejoint la rue de La Vaux à suivre à droite jusqu'à la prochaine intersection. Poursuivre à gauche la route goudronnée sur le plateau. Descendre le premier chemin, à gauche, juste avant les bois. Descendre la voie creuse jusqu'aux maisons et tourner à droite, rue de Bagin, jusqu'au lavoir.
- 4 Face au lavoir, emprunter le chemin herbeux à gauche qui monte fortement. Tout en haut, à l'intersection avec la rue de Toucy, descendre à gauche jusqu'à la rue de la Tournelle (25 m) jusqu'à la première maison. En face, grimper le petit chemin naturel qui rejoint le Chêne (hameau). À l'entrée, traverser la rue goudronnée et continuer sur le chemin naturel en face en ignorant tous les chemins venant de droite. Continuer jusqu'aux maisons tout en bas. Tourner deux fois à droite pour arriver au lavoir du Croc.
- 5 À sa sortie, grimper le chemin herbeux à droite, puis au sommet tourner à gauche, traverser la route des Davids et redescendre, en face. Tout en bas, rejoindre à gauche la route goudronnée, la suivre sur la gauche sur 20 m et s'engager à droite dans le chemin qui rejoint un peu plus loin l'Ocre (petit pont sur le ruisseau que l'on ne passe pas !) que l'on suit jusqu'à la prochaine intersection : passer sur l'Ocre et grimper le chemin qui monte à gauche et rejoint la rue de Grévin. La descendre, à droite, en direction du village.
- 6 Devant la salle des fêtes, descendre le chemin herbeux jusqu'au lavoir du jardin partagé. Faire demi-tour, et de nouveau sur la route goudronnée rejoindre l'école en descendant tout droit (attention à la traversée de la rue de Toucy !) avant de tourner dans la rue à droite avant l'église.

